

AE ALLIANZ CONVERTIBLE BOND

Ce fonds d'investissement interne de la branche 23 est commercialisé par Allianz Benelux SA dans les produits Allianz Excellence, Allianz Excellence Plan, Allianz Exclusive, Allianz Expertise, Allianz Privilège et Allianz Retirement. Vos versements sont convertis en unités du fonds et sont affectés au contrat.

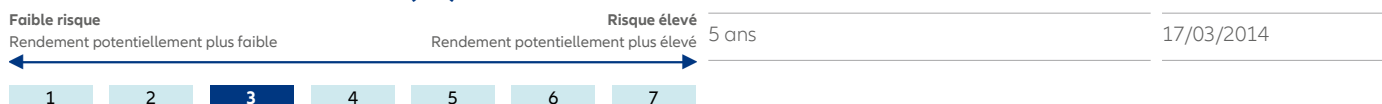
Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires et le document d'informations spécifiques de ce fonds sont disponibles gratuitement chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be > Documents > Documents d'informations clés.

POLITIQUE D'INVESTISSEMENT

Les avoirs du fonds d'investissement interne sont investis à 100% dans le compartiment **Allianz Convertible Bond** de la Société d'Investissement à Capital Variable (SICAV) de droit luxembourgeois **Allianz Global Investors Fund**.

La politique d'investissement du compartiment vise à générer une croissance à long terme du capital en prenant essentiellement en considération les opportunités et risques que représentent les marchés européens des obligations convertibles.

INDICATEUR SYNTHÉTIQUE DE RISQUE (ISR)



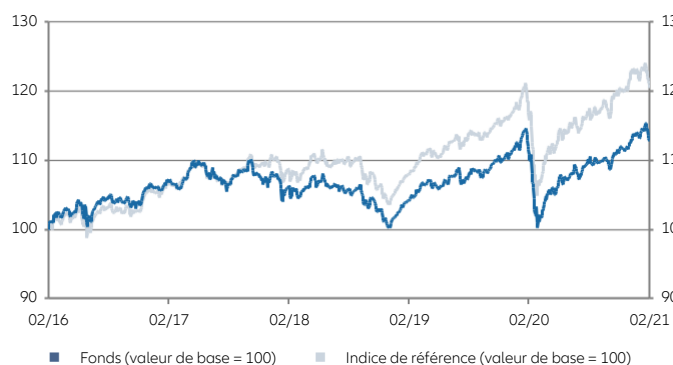
L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce fonds par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. Le compartiment investit sur les marchés financiers et utilise des techniques et des instruments qui sont sujets à des variations, ce qui peut engendrer des gains ou des pertes. La volatilité du compartiment peut augmenter avec un risque de moins-values sur les emprunts obligataires en cas d'augmentation des taux ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.

PERFORMANCE¹

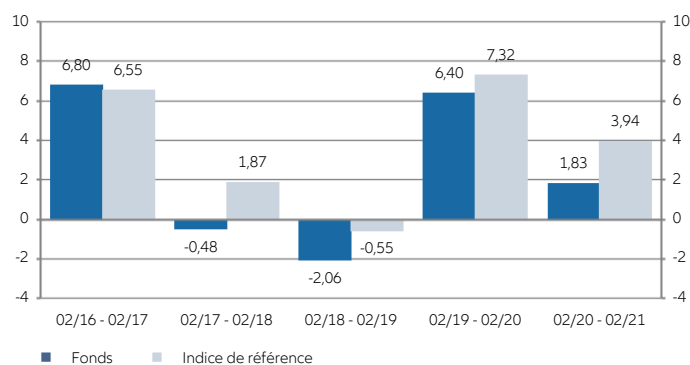
28/02/2021	Depuis 1/1	1 mois	3 mois	6 mois	1 an	3 ans	3 ans p.a.	5 ans	5 ans p.a.	2016	2017	2018	2019	2020	VNI*
Fonds	0,28%	-0,35%	0,98%	2,78%	1,83%	6,11%	2,00%	12,79%	2,44%	-0,99%	1,26%	-6,53%	9,95%	2,09%	28,84 €
Indice de référence	-0,98%	-0,83%	-0,05%	3,62%	3,94%	10,94%	3,52%	20,42%	3,79%	-0,41%	3,53%	-4,89%	11,44%	5,01%	

*valeur nette d'inventaire par unité

EVOLUTION VNI SUR 5 ANS¹



PERFORMANCE ANNUELLE (%)¹



INDICATEURS DE RISQUE/RETURN*

	3 ans	5 ans
Active Return (%)	-1,52	-1,35
Alpha (%)	-0,11	-0,10
Bêta	0,97	0,98
Coefficient de corrélation	0,96	0,96
Ratio d'information	-0,83	-0,78
Ratio de Sharpe	0,36	0,47
Ratio de Treynor	0,02	0,03
Tracking error (%)	1,83	1,74
Volatilité (%)	6,66	5,94

MORNINGSTAR RATING™

Allianz Convertible Bond - EUR



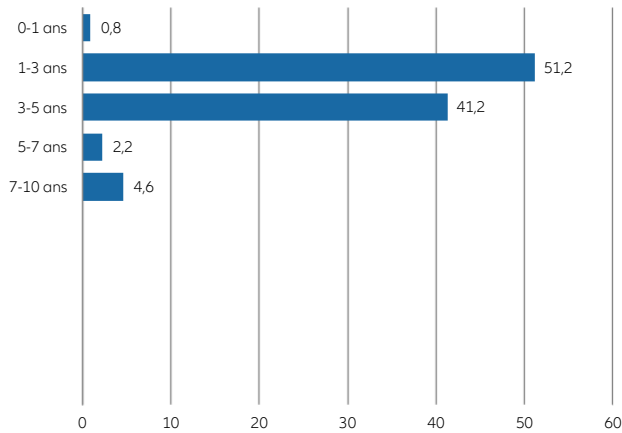
Rating sur une échelle de 1 à 5 au 28/02/2021. Morningstar évalue les fonds d'investissement sur base d'une moyenne pondérée des performances sur 3, 5 et 10 ans. Les fonds d'investissement sont ensuite classés au sein de leur catégorie Morningstar selon leur rapport risque-rendement. Les 10% des mieux classés se voient récompensés de 5 étoiles, les 10% du bas du classement reçoivent 1 étoile. Lisez également la note de bas de page « © 2020 Morningstar, Inc. » au bas de la dernière page de ce rapport.



* Ces indicateurs et autres termes financiers sont expliqués dans notre glossaire. Les notes de bas de page sont reprises à la troisième page de chaque fiche de fonds.

STRUCTURE DU PORTEFEUILLE DU FONDS INTERNE

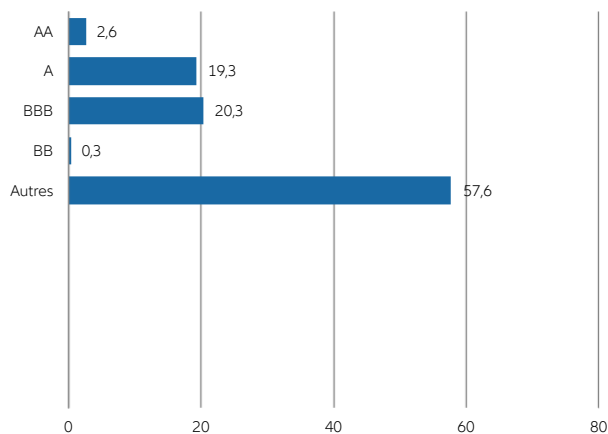
Répartition en % par durée (durée pondérée)



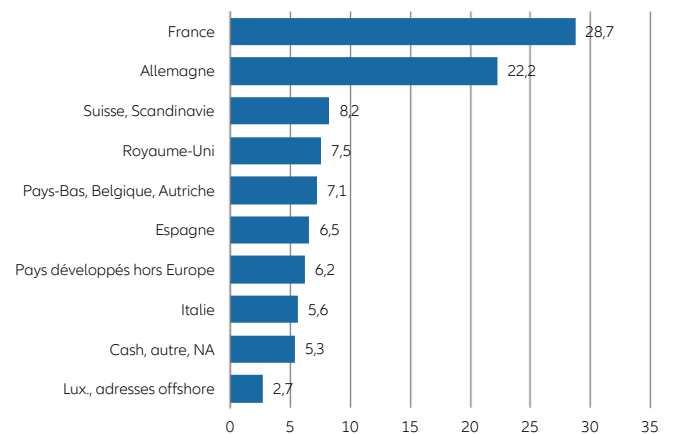
Principaux titres (en % de la valeur de marché)

ZALANDO SE B CONV FIX 0.625% 06.08.2027	4,86
DEUTSCHE WOHNEN DWNI CONV FIX 0.325% 26.07.2024	4,76
WORLDLINE SA CONV ZERO 30.07.2025	4,58
TOTAL SE FP CONV FIX 0.500% 02.12.2022	4,36
QIAGEN NV CONV FIX 1.000% 13.11.2024 COAV5355400	4,29
CELLNEX TELECOM CLNX CONV FIX 0.500% 05.07.2028	4,28
ALLIANZ CASH FACILITY FD-I3	3,99
STMICROELECTRON B CONV FIX 0.250% 03.07.2024	3,40
SIKA AG CONV FIX 0.150% 05.06.2025	3,38
ELLIOTT CAPITAL CONV ZERO 30.12.2022	3,06
Total	40,96

Répartition en % par notation (durée pondérée)²



Répartition en % par pays (pondérée par la valeur de marché)



ATOUTS

- + Revenu de taux sur des obligations convertibles, possibilité de gain de cours si les marchés actions montent.
- + Large diversification parmi un grand nombre de titres.
- + Possibilité de rendements supplémentaires via l'analyse de titres individuels et une gestion active.

RISQUES

- Moins-values sur obligations convertibles en cas d'augmentation des taux, ainsi que dans une certaine mesure en phase de repli boursier.
- Les obligations convertibles comportent un risque de volatilité, de marchés illiquides et de perte en capital supérieur par rapport à des obligations d'État. La volatilité des parts du compartiment peut être fortement accrue.
- Participation limitée au potentiel des titres individuels.
- Absence de garantie de réussite en matière d'analyse des titres individuels et de gestion active.

INFORMATIONS CLÉS DU FONDS SOUS-JACENT

Indice de référence	Exane Europe Convertible Bond Index
Société de gestion	Allianz Global Investors GmbH
Date de création	13/01/2012

**GESTIONNAIRE DE FONDS**

Tristan Gruet
(depuis le 31/01/2012)

COMMENTAIRE DU GESTIONNAIRE

En février, le positionnement légèrement défensif du portefeuille a porté ses fruits dans un environnement de marché plus volatil. Nous avons acheté – entre autres – des obligations convertibles de Total, Accor et Prysmian. Pour certains autres émetteurs, nous avons légèrement adapté notre exposition en faveur d'émissions plus prometteuses. En fin de période, la duration du portefeuille atteignait 2,1 ans et la qualité de crédit moyenne était de A- (classification Standard & Poor's). Dans l'ensemble, nous entendons rester vigilants à l'égard du marché et nous continuerons de privilégier les émetteurs caractérisés par un profil économique résilient, un bilan sain et un potentiel de croissance.

REMARQUES IMPORTANTES

- Le document d'informations clés, le document d'informations précontractuelles supplémentaires, le document d'informations spécifiques, les conditions générales, le règlement de gestion et le dernier rapport mensuel sont gratuitement disponibles chez votre courtier en assurances et sur www.allianz.be sous Documents. Lisez-les attentivement.
- Aucun montant minimum de versement n'est exigé par fonds. Le versement initial sur le contrat Allianz Excellence doit être au moins égal à 25.000 euros. Vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.500 euros. Les versements planifiés sur le contrat Allianz Excellence Plan doit être au moins égal à 1.200 euros par an, 600 euros par semestre, 300 euros par trimestre ou 100 euros par mois et vous pouvez effectuer des versements complémentaires à partir de 1.250 euros. La durée est libre avec un minimum de 5 ans. Le contrat peut être sans terme.
- Allianz ne garantit pas le remboursement du capital, ni la valeur et l'évolution des unités. Le risque financier est entièrement supporté par le preneur d'assurance.
- La valeur des unités peut être consultée sur www.allianz.be > Liens directs > Valeurs d'inventaire des fonds d'investissements (branche 23) et dans l'Echo et De Tijd.
- Le droit belge est applicable et l'Etat d'origine de la compagnie d'assurances est la Belgique.
- Sans préjudice de la possibilité d'intenter une action en justice, vous pouvez adresser toute plainte au sujet du contrat au service Gestion des plaintes d'Allianz Benelux : Boulevard du Roi Albert II 32, 1000 Bruxelles, tél. 02/214.77.36, fax 02/214.61.71, plaintes@allianz.be, www.allianz.be. Si vous n'êtes pas satisfait suite à la réponse de notre service Gestion des plaintes, vous pouvez prendre contact avec l'Ombudsman des Assurances : Square de Meeûs 35, 1000 Bruxelles, tél. 02/547.58.71, fax 02/547.59.75, info@ombudsman.as, www.ombudsman.as. Allianz Benelux, en sa qualité d'assureur, est tenue de participer à une procédure de règlement extrajudiciaire des litiges de consommation. Le Service de l'Ombudsman des Assurances est une entité qualifiée pour rechercher une solution à un litige extrajudiciaire de consommation.

¹ Les frais directement imputés au fonds sont inclus dans la valeur nette d'inventaire (VNI) ainsi que dans la performance. Ce sont des performances brutes qui ne tiennent pas compte des frais d'entrée et de sortie, ni de la taxe sur les primes calculée sur le contrat. Ces performances passées ne sont pas un indicateur fiable des résultats futurs.

² Répartition sur base du meilleur rating disponible pour chaque titre. Les données publiées par le gestionnaire de l'indice sont basées sur les ratings moyens et peuvent diverger.

© 2021 Morningstar, Inc. Tous droits réservés. Les informations contenues dans les présentes: (1) appartiennent à Morningstar et/ou ses fournisseurs d'informations, (2) ne peuvent être ni reproduites, ni redistribuées et (3) sont présentées sans garantie d'exactitude, d'exhaustivité ou d'actualité. Ni Morningstar ni ses fournisseurs d'informations ne pourront être tenus pour responsables de tout dommage ou perte résultant de l'utilisation de ces données. Les performances passées ne garantissent pas les résultats futurs.

Le compartiment dans lequel le fonds d'investissement interne investit, est géré par Allianz Global Investors GmbH, France Branch, société de Gestion de Portefeuille agréée par la Bundesanstalt für Finanzdienstleistungsaufsicht. GmbH aux capitaux propres de 49.900.700 €. HRB (registre de commerce) 9340 - Frankfurt am Main. 3, boulevard des Italiens – F-75113 Paris Cedex 02, France – Tél. : +33 1 73 05 73 05. www.allianzgi.com

